

Nouakchott, le 16 novembre 2009



Procès-Verbal du Conseil du Secondaire du lundi 09 novembre 2009

La réunion du Conseil du secondaire du 09 novembre 2009 s'est tenue à la salle de réunion du LFTM à 17H45 :

Etaient Présents : M. Schmitt (Proviseur)
M. Kemel (Proviseur adjoint)
M. Eklo (Intendant)
Mlle Mauffrey (Représentante des enseignants)
M. Kamil (Représentant des parents d'élèves)
M. Kane Habib (Représentant des élèves)

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du PV du Conseil du Secondaire du 21/05/09 : *vote*
- 2/ Projet d'établissement 2009-2010 : *information*
- 3/ Evaluations et conseils de classes : *information*
- 4/ Questions diverses

Le Secrétaire de Séance

Yazid KEMEL

Le Président du Conseil

Yvan SCHMITT

Monsieur Schmitt, Proviseur rappelle en guise d'introduction que le Conseil du secondaire a pour objectif de préparer le Conseil d'établissement qui se tiendra le jeudi 12 novembre 2009.

1. Approbation du procès verbal du Conseil du secondaire du 21/05/09

Le procès verbal du Conseil secondaire du 21/05/09 est approuvé à l'unanimité.

2. Modification du calendrier scolaire

Le calendrier scolaire prévoyait initialement la fermeture effective de l'établissement les 25 et 26 novembre. En fonction de la date prévisionnelle de la fête de la Tabaski, le Conseil d'école et le CVL ont adopté la proposition de déplacer les jours pour la TABASKI du 26 au 29 novembre inclus. Le Conseil du secondaire valide aussi cette proposition avant le vote définitif qui se déroulera au Conseil d'établissement.

3. Projet d'établissement 2009-2010, information

Monsieur le Proviseur présente à l'aide d'un document remis à chaque participant, le programme d'actions 2009-2010 du projet d'établissement. Il précise que le programme d'actions n'est pas exhaustif et aborde plus particulièrement la partie consacrée au secondaire en dégagant 4 grands axes :

Les projets favorisant l'ouverture de l'établissement sur son environnement extérieur avec comme point fort, les projets de séjours pédagogiques dans le parc du DIAWLING et dans la région d'ATAR pour les trois classes de seconde.

Les projets associés à la réussite scolaire : concours en anglais et mathématiques, aide aux élèves en difficultés scolaire, tutorat des élèves, développement de la culture scientifique, atelier colle en terminale, gestion du B2I...

Les projets citoyens visant à responsabiliser les élèves : le fonctionnement opérationnel des instances où siègent les élèves comme le CVL ou le CESC, la formation des délégués de classe, l'animation des cafés citoyens, la création du journal des lycéens.

Les projets favorisant la coopération avec les établissements mauritaniens du secondaire : Un enseignant de l'établissement a été missionné pour rencontrer les différents établissements.

Après une question soulevée par Mme Mauffrey, Monsieur Schmitt précise que tous les projets générés par l'établissement ne figurent pas dans le document. C'est notamment le cas des projets de l'ACS et de l'APELF ou des projets qui ne sont pas encore finalisés.

M. Kemel évoque l'importance des projets citoyens dans l'établissement car ils favorisent entre autre le développement de l'esprit critique, indispensable pour devenir un citoyen éclairé et libre.

Monsieur Kamil approuve l'ouverture de l'établissement sur son environnement extérieur et propose d'apporter la contribution de l'APELF pour les Projets DIAWLING, ATAR, café citoyen et tutorat des élèves en difficultés, projets qu'il juge très intéressants.

4. Conseils de classe et évaluations

Monsieur Schmitt et Monsieur Kemel proposent de débattre de la question des horaires des conseils de classe. En effet, le taux de présence du dernier conseil de classe de la journée est souvent faible, ce qui ne permet pas d'avoir une évaluation partagée par tous les enseignants.

Le Proviseur poursuit sa réflexion en mettant l'accent sur les bulletins scolaires. Pour assurer une communication transparente avec les parents tout en cherchant à mieux les impliquer dans le suivi de la scolarité de leur enfant, il serait pertinent et judicieux de remettre les bulletins en mains propres aux parents et, à eux seuls. Les parents absents lors de la remise des bulletins par le professeur principal, se verront remettre le bulletin par la direction de l'établissement.

Monsieur Kamil approuve cette proposition. Il faut cependant s'assurer selon lui, que ce sont bien les parents qui se déplacent pour retirer le bulletin. Par ailleurs, il évoque le cas des parents ne s'exprimant pas dans la langue française et propose une assistance de l'APELF auprès des parents qui le souhaitent afin de rencontrer les enseignants dans les meilleures conditions possibles.

Selon Mlle Mauffrey, la réussite de cette opération dépend de la manière de communiquer avec les parents : information dans le carnet de liaison et sur le site du lycée, affichage à l'extérieur de l'établissement, téléphone aux parents qui ne prennent pas connaissance de l'information.

4. Questions diverses.

M. Kamil salue, au nom des parents d'élèves, les efforts de l'établissement en matière de reconnaissance des fêtes mauritaniennes dans le calendrier scolaire.

M. Kane Habib, représentant des élèves, soulève la question de la sortie des élèves du primaire et du secondaire à 12h15 et 16h45. Selon lui, il y a « embouteillage » car la grille proche de la sortie n'est pas assez large pour réguler le flux important des élèves.

M. Schmitt, répond qu'un projet d'amélioration de la sortie des élèves est en cours de réalisation. Une seconde grille de sortie réservée au secondaire sera aménagée pour permettre une sortie plus rapide des élèves.